

SESSIONS DE FORMATION

AGENT-E DE GRIEFS

Cette session s'adresse aux personnes responsables de traiter les griefs ainsi qu'aux délégués-es qui participent à la procédure de règlement de grief. Son contenu permet des apprentissages concernant la rédaction du grief, l'enquête de grief, la constitution du dossier, l'accueil des membres en difficulté et la préparation des rencontres avec l'employeur. Cette session est généralement donnée aux nouvelles personnes responsables et déléguées.

Lors de cette session, vous recevrez un guide de travail vous permettant de bien préparer votre dossier de grief en respectant vos délais et en recueillant les témoignages nécessaires lors de l'audition. À la suite de cette démarche, la préparation avec votre conseillère ou conseiller syndical sera plus efficace et produira de meilleurs résultats.

ASSURANCES COLLECTIVES

NOUVEAU
CONTENU

Cette session permet de comprendre les éléments essentiels contenus dans les plans d'assurance collective, les avantages et les désavantages d'être preneur ou copreneur de la police maîtresse, l'encadrement législatif, les enjeux syndicaux, en particulier lors du renouvellement du plan d'assurance collective et les liens avec la convention collective.

LA NÉGOCIATION D'UNE CONVENTION COLLECTIVE

L'objectif de cette session est de vous donner un minimum de connaissances qui vous familiarisent avec le processus d'une négociation.

Objectifs :

- Démarche en vue de l'élaboration du projet de convention collective;
- Comportement à la table de négociation;
- Simulation d'une négociation;
- Divers aspects du Code du travail;
- Différents modes de négociation.

Nous prêtons une attention particulière à l'exercice de simulation d'une négociation.

PRATIQUES DE LA NÉGOCIATION LOCALE ET DES RELATIONS DE TRAVAIL

Cette session s'adresse spécifiquement aux dirigeantes et aux dirigeants des syndicats du secteur public. Son contenu, donné sur deux jours, permet l'apprentissage de connaissances sur le processus de négociation locale, ententes, adaptations ou arrangements locaux, avec votre employeur. Il vise également l'acquisition de connaissances sur le cadre légal de la négociation à l'échelle locale ainsi que le développement d'habiletés de négociation par la voie d'exposés, d'exercices et de simulation.

FORMATION et
VIE SYNDICALE

feesp.  CSN

CALENDRIER
DES SESSIONS
DE FORMATION
EN RELATIONS
DE TRAVAIL

2021-2022

feesp.  CSN
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉS ET
EMPLOYÉES DE SERVICES PUBLICS

DATES	RÉGION(S) CONCERNÉE(S)	LIEU
AGENTE ET AGENT DE GRIEFS		
5-6-7 octobre 2021	Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Iles-de-la-Madeleine	Chandler
25-26-27 octobre 2021	Outaouais	Gatineau
8-9-10 novembre 2021	Montréal, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec	Montréal
1-2-3 décembre 2021	Estrie, Cœur du Québec	Drummondville
6-7-8 décembre 2021	Québec — Chaudière-Appalaches	Québec
13-14-15 décembre 2021	Lanaudière, Laurentides	Saint-Jérôme
19-20-21 janvier 2022	Montréal, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec	Montréal
14-15-16 février 2022	Montérégie	Brossard
4-5-6 avril 2022	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Chicoutimi
7-8-9 juin 2022	Côte-Nord	Baie-Comeau
ASSURANCES COLLECTIVES		
19-20 avril 2022	Outaouais, Lanaudière, Laurentides, Montréal, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec, Estrie, Montérégie	Montréal
25-26 avril 2022	Côte-Nord, Gaspésie, Iles-de-la-Madeleine, Québec, Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Cœur du Québec	Québec
LA NÉGOCIATION D'UNE CONVENTION COLLECTIVE		
27-28-29 septembre 2021	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Chicoutimi
13-14-15 octobre 2021	Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Iles-de-la-Madeleine	Rimouski
3-4-5 novembre 2021	Montérégie	Brossard
10-11-12 janvier 2022	Montréal, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec	Montréal
1-2-3 février 2022	Estrie, Cœur du Québec	Drummondville
23-24-25 février 2022	Outaouais, Lanaudière, Laurentides	Gatineau
30 mars et 1-2 avril 2022	Québec — Chaudière-Appalaches	Québec
20-21-22 avril 2022	Côte-Nord	Sept-Îles
PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION LOCALE (SECTEUR PUBLIC)		
10-11 février 2022	Outaouais, Lanaudière, Laurentides, Montréal, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec, Estrie, Montérégie	Montréal
10-11 mars 2022	Côte-Nord, Gaspésie, Iles-de-la-Madeleine, Québec, Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Cœur du Québec	Québec

POLITIQUE DE SUBVENTION

Chaque syndicat bénéficie de la subvention ci-dessous pour un **maximum de deux personnes**. Cette aide financière est remboursée au syndicat à moins d'avis contraire :

- **150 \$ par syndicat (montant forfaitaire);**
- aucune délégation supplémentaire du syndicat ne bénéficie d'un remboursement;
- seules les dépenses sont remboursées selon la réglementation de la FEESP jusqu'à un maximum de 100 \$ par jour par personne admissible;
- la signature de la feuille de présence est nécessaire pour obtenir les remboursements.

Seuls les syndicats de la région, qui sont à plus de 400 km du lieu où se tient la session, auront droit à une somme supplémentaire de 100 \$ par personne admissible (maximum deux personnes).

IMPORTANT

Les convocations sont envoyées par courriel environ 30 jours à l'avance. Les inscriptions en ligne seront ouvertes à l'adresse suivante :

feesp.csn.qc.ca/formation/calendrier-de-formation

Cliquez sur une formation puis sur le bouton «Je m'inscris »

La participation à la session sera refusée à toute personne ne s'étant pas préalablement inscrite.

Vous devez suivre la session de formation dans la région administrative d'où provient votre syndicat.

Prenez note également que les dates peuvent être modifiées et qu'une session peut être annulée ou reportée faute d'un nombre suffisant de participant-es. **De plus, en raison de la situation liée à la COVID-19, la formation pourrait être donnée par visioconférence.** Dans l'une ou l'autre de ces éventualités, nous communiquerons avec vous.

Le nombre minimal de participant-es requis pour donner une session de formation est de huit (8) et le nombre maximal est de vingt (20).

Renseignements : **feesp.formation@csn.qc.ca 514 598-2204**